



Formation URBA08

Droit de l'urbanisme – Maîtrise foncière – Les fondamentaux

Public

Agents et élus des collectivités en charge de l'urbanisme

Durée : 1 jour

Prix (en inter) : 580 € HT

par personne pour le module complet
[Voir nos tarifs dégressifs !](#)

Objectifs opérationnels

Compétences finales attendues sur le terrain suite à la formation.

- Mesurer l'impact des politiques publiques sur la relance foncière
- Identifier des outils de stratégie et de relances foncières adaptés à un projet d'aménagement
- Maîtriser les grandes étapes de l'aménagement foncier
- Examiner différents modes d'occupation du foncier

Contenus

Matin : présentation des outils d'acquisition foncière

Pour chaque procédure : comment la mener et comment la sécuriser en évitant les risques juridiques ?

- L'acquisition amiable d'immeubles à titre onéreux
- Le droit de préemption
 - Introduction
 - L'objet
 - La procédure
 - Le droit de préemption renforcé
- La procédure d'expropriation :
 - Introduction : Acteurs, objet et finalité de l'expropriation
 - La phase administrative : présentation des quatre étapes

- La phase judiciaire (sauf si accord amiable)
- Les garanties profitant aux expropriés

- La vente immobilière
- Le contentieux

Illustration avec des cas pratiques juridiques pour éviter les contentieux.

Après-midi : mise en œuvre opérationnelle et cas concrets

- Une politique foncière au service d'un projet d'aménagement
 - Introduction : de quoi parle-t-on et dans quel but ?
 - Une stratégie : Adapter l'acquisition, les procédures à mettre en œuvre en fonction du projet et de son ampleur.
 - Les outils de maîtrise à court ou moyen terme.
- Le rôle-clé des opérateurs fonciers :

- Qui ? (Etablissements Publics Foncier, Sociétés d'Économie Mixte,...)
- Comment ? (les conventions d'intervention foncière)
- Pourquoi ?

- Le contexte opérationnel : quel projet pour quelle stratégie ? L'aménagement d'un futur pôle de transport, la requalification d'une friche, ...
- Définir une vision à long terme de la maîtrise foncière :
 - Introduction : De quoi parle-t-on ? Quel but ? Comment ?
 - Les objectifs : veille foncière, suivi des marchés fonciers et immobiliers...
 - Mettre en œuvre des outils stratégiques d'accompagnement (observatoire du foncier, PLU, DIA...)

Formateurs

Auddicé urbanisme

Bureau d'études en urbanisme et aménagement.



Anne-Laure LUTRINGER

Juriste en droit de l'urbanisme
Master de droit public : professions immobilières, construction et urbanisme, droit de l'environnement et du développement durable



Carole OPOZDA

Urbaniste - Chef de projet
Chef de projet en aménagement du territoire
Master en urbanisme et développement territorial